



## Conseil économique et social

Distr. générale  
26 février 2016  
Français  
Original: français et anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

#### Comité des transports intérieurs

#### Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

##### Centième session

Genève, 9-13 mai 2016

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

##### Adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour provisoire de la centième session

#### Additif

#### Annotations et liste des documents

### 1. Adoption de l'ordre du jour

ECE/TRANS/WP.15/232 (Secrétariat)	Ordre du jour provisoire de la centième session
ECE/TRANS/WP.15/232/Add.1 (Secrétariat)	Annotations et liste des documents

#### Documents de base

ECE/TRANS/WP.15/190/Add.1 (Secrétariat)	Mandat et Règlement intérieur du Groupe de travail
ECE/TRANS/WP.15/230 (Secrétariat)	Rapport du Groupe de travail sur sa quatre-vingt-dix-neuvième session (Genève, 9-13 novembre 2015)
ECE/TRANS/WP.15/242 et -/Corr.1-4	ADR en vigueur au 1er janvier 2015

### 2. Soixante-dix-huitième session du Comité des transports intérieurs

Le Groupe de travail sera informé des décisions du Comité des transports intérieurs à sa soixante-dix-huitième session (Genève, 23-26 février 2016), qui requièrent des actions de suivi de la part des organes subsidiaires.

### **3. État de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et questions connexes**

Le Groupe de travail sera informé de l'état de l'ADR, du Protocole d'amendement de 1993, des accords spéciaux et des notifications en application du chapitre 1.9.

À ce jour, aucun changement n'a été signalé en ce qui concerne l'état de l'ADR (48 Parties contractantes) ni celui du Protocole d'amendement de 1993 (33 Parties contractantes) depuis la dernière session.

### **4. Interprétation de l'ADR**

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

### **5. Travaux de la Réunion commune RID/ADR/ADN**

Les décisions de la Réunion commune à sa session de printemps 2016 (14-18 mars 2016) seront mises à disposition pour approbation au cas où elles nécessiteraient un examen d'urgence par le Groupe de travail.

### **6. Propositions d'amendement aux annexes A et B de l'ADR**

#### **a) Construction et agrément des véhicules**

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour. Voir document ECE/TRANS/WP.15/2016/7 sous le point 6 b).

#### **b) Propositions diverses**

ECE/TRANS/WP.15/2016/1 (Roumanie)	Amendements à la sous-section 1.4.2.2, obligations du transporteur -
ECE/TRANS/WP.15/2016/2 (Suisse)	Disposition spéciale 664
ECE/TRANS/WP.15/2016/3 (IRU)	Projet de proposition de modification des sous-sections 1.1.3.6.4 et 5.4.1.1.1 f)
ECE/TRANS/WP.15/2016/4 (Suisse)	Proposition de définition des codes de restriction en tunnel pour les rubriques des véhicules, moteurs et machines, Nos ONU 3166, 3171, 3528, 3529 et 3530, qui ne sont pas exemptés
ECE/TRANS/WP.15/2016/5 (EURACOAL)	Transport du charbon en vrac
ECE/TRANS/WP.15/2016/6 (Allemagne)	Possibilité d'utilisation de procédures électroniques pour l'examen des conducteurs de véhicules ADR

ECE/TRANS/WP.15/2016/7 (Allemagne)	Utilisation du gaz naturel liquéfié (GNL), gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du gaz naturel comprimé (GNC) en tant que carburant pour les véhicules transportant des marchandises dangereuses
ECE/TRANS/WP.15/2016/8 (Président du Groupe de travail)	Versions nationales des consignes écrites
ECE/TRANS/WP.15/2016/9 (Suède)	Amendements à la section 5.4.3 Consignes écrites

## **7. Programme de travail**

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

## **8. Questions diverses**

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

## **9. Adoption du rapport**

---